

La dynamique spatiale des activités économiques au Québec. Analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage « centre-périphérie ».

Mario Polèse et Martin Roy

Volume 43, numéro 118, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022787ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022787ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Polèse, M. & Roy, M. (1999). La dynamique spatiale des activités économiques au Québec. Analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage « centre-périphérie ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 43–71.
<https://doi.org/10.7202/022787ar>

Résumé de l'article

Nous examinons la dynamique spatiale de l'économie québécoise à travers un découpage en couronnes du Québec inspiré du concept centre-périphérie, avec la région montréalaise au centre. Sur la base de ce découpage, nous regardons d'abord l'évolution globale de l'activité économique à l'aide d'une analyse *shift-share*, pour ensuite analyser la structure et l'évolution des bases économiques des couronnes à l'aide d'une méthode fondée sur le calcul de quotients de localisation. La distance par rapport à Montréal demeure-telle une variable utile pour comprendre la structure et l'évolution des bases économiques des régions québécoises? Nous chercherons à confirmer (ou à infirmer) l'existence d'un mouvement de redéploiement spatial des activités économiques au profit des régions non centrales. Nos résultats révèlent une structure spatiale qui reproduit, de façon étonnante, un paysage économique symétrique, hiérarchisé, en forme de cercles concentriques. L'analyse pour la période 1971-1991 révèle un mouvement de déconcentration de l'activité industrielle, avec Montréal comme perdante. Cependant, ce redéploiement industriel ne s'effectue pas de façon aléatoire. C'est surtout la première couronne, la plus proche de Montréal, qui en tire profit.

La dynamique spatiale des activités économiques au Québec

Analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage « centre-périphérie »¹

Mario Polèse

INRS-Urbanisation

3465 Durocher, Montréal, QC, H2X 2C6

courriel : mario.polese@inrs-urb.quebec.ca

et

Martin Roy

School of Urban Planning

McGill University

845, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Qc) H3A 2T5

Résumé

Nous examinons la dynamique spatiale de l'économie québécoise à travers un découpage en couronnes du Québec inspiré du concept centre-périphérie, avec la région montréalaise au centre. Sur la base de ce découpage, nous regardons d'abord l'évolution globale de l'activité économique à l'aide d'une analyse *shift-share*, pour ensuite analyser la structure et l'évolution des bases économiques des couronnes à l'aide d'une méthode fondée sur le calcul de quotients de localisation. La distance par rapport à Montréal demeure-t-elle une variable utile pour comprendre la structure et l'évolution des bases économiques des régions québécoises? Nous chercherons à confirmer (ou à infirmer) l'existence d'un mouvement de redéploiement spatial des activités économiques au profit des régions non centrales. Nos résultats révèlent une structure spatiale qui reproduit, de façon étonnante, un paysage économique symétrique, hiérarchisé, en forme de cercles concentriques. L'analyse pour la période 1971-1991 révèle un mouvement de déconcentration de l'activité industrielle, avec Montréal comme perdante. Cependant, ce redéploiement industriel ne s'effectue pas de façon aléatoire. C'est surtout la première couronne, la plus proche de Montréal, qui en tire profit.

Mots-clés : développement régional, localisation industrielle, base économique, province de Québec.

Abstract

The Spatial Dynamics of the Quebec Economy : An Analysis for 1971-1991 Based on a Centre-Periphery Framework

We examine the spatial dynamics of the Quebec economy based on a geographic subdivision of the Province into concentric circles (rings) with the Montreal Metropolitan Region at its centre. On the basis of this framework, we first look at global shifts in economic activity using Shift-Share analysis, and then go on to analyse the structure and evolution

of the economic bases of the regions (rings) using an estimation method based on location quotients. We ask whether distance from the major metropolis (Montreal) is a useful variable for explaining the spatial structure and evolution of the regional economy. By the same token, we wish to confirm (or refute) the existence of a movement of spatial deconcentration of industrial activity. Our results for Quebec show an economic landscape that is both hierarchical and symmetrical, in the form of concentric circles around a central metropolis with expected patterns of economic specialisation as we move further away. A trend to industrial deconcentration is clearly observable for 1971-1991 with Montreal as the primary loser. However, this trend does not occur in a random fashion. It is the first ring, closest to Montreal, which is the chief beneficiary.

Key Words : regional development, industrial location, economic base, Province of Quebec.

INTRODUCTION

Nous proposons, dans cet article, une analyse de la dynamique spatiale de l'économie québécoise pour la période 1971-1991. Comme cadre d'analyse, nous adoptons une démarche « centre-périphérie », axée sur un découpage de l'espace québécois en couronnes (régions) autour d'un pôle central, la région métropolitaine de Montréal. Le concept de base économique nous sert également de point de référence pour caractériser les spécialisations économiques des régions. Nous chercherons à confirmer (ou à infirmer) l'existence d'un mouvement de redéploiement spatial des activités économiques au profit des régions non centrales, plus particulièrement au titre des activités manufacturières non reliées aux filières traditionnelles, tributaires des ressources naturelles (agriculture, forêts, mer, mines). Nous espérons également, par le même biais, alimenter le débat, toujours actuel, sur les relations entre Montréal et les autres régions du Québec (Côté, 1996). Dans quelle mesure la distance par rapport à Montréal demeure-t-elle une variable utile pour comprendre la base économique des autres régions du Québec? En ce sens, nous renouons avec un travail réalisé il y a déjà plus de vingt ans (Polèse et Thibodeau, 1977).

Après avoir exposé la problématique, nous présentons, dans un premier temps, notre découpage du territoire québécois, notre base de données et le système de classement proposé des secteurs d'activité économique. Dans un deuxième temps, nous précisons notre cadre méthodologique avec la présentation des modes de calcul pour opérationnaliser le concept de base économique. Nous terminons avec l'examen des résultats, région par région. L'examen de la dynamique spatiale globale de l'économie québécoise se fera d'abord à l'aide d'une analyse *shift-share*. Nous procéderons ensuite à une analyse détaillée des bases économiques des régions (couronnes) québécoises et de leur évolution entre 1971 et 1991.

PROBLÉMATIQUE

L'espace économique québécois demeure un espace hautement polarisé. Montréal (région métropolitaine) comptait en 1991 pour environ 48 % de l'emploi total au Québec². La population de Montréal est environ cinq fois supérieure à celle de la ville suivante (Québec) dans la hiérarchie urbaine québécoise. Le rôle de Montréal comme centre de services supérieurs et centre de décision est bien documenté (Côté, 1996; Lamonde et Martineau, 1992; Polèse et Léger, 1982). En

contrepartie, le développement économique des régions les plus éloignées de la métropole québécoise demeure problématique. Des régions telles l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie et la Côte-Nord sont-elles condamnées à vivre dans un état de marginalisation économique (Vachon et Lemieux, 1996)? Les tendances de redéploiement spatial des économies modernes sont-elles plutôt favorables ou défavorables aux régions dites « périphériques »? La question reste posée.

De nombreux écrits évoquent un redéploiement spatial des économies des pays industrialisés. Les écrits prennent, en gros, deux formes :

1. des études empiriques, souvent à l'échelle des systèmes urbains nationaux, qui observent l'essor (et la concentration) du secteur tertiaire supérieur dans les grandes métropoles et l'exode, en contrepartie, des activités industrielles (manufacturières) vers des zones non métropolitaines ou vers des villes plus petites (Coffey, 1994; Coffey et Polèse, 1988; Gordon *et al.*, 1998; Hicks, 1987; Henderson, 1988, 1997; Ingram, 1998; Polèse, 1988);
2. des écrits plus conceptuels, mais parfois aussi appuyés sur des études de cas, qui évoquent la renaissance des régions non centrales, en s'appuyant souvent sur des concepts comme milieux innovateurs, districts industriels, développement local, etc., tout en insistant sur le rôle moteur des petites et moyennes entreprises (Maillat, 1992, 1996; Perrin, 1991; Planque, 1996; Proulx, 1992; Tremblay, 1996; Vachon et Coallier, 1993).

Certains auteurs sont plus optimistes que d'autres. Il reste plusieurs zones de débat. Cependant, parmi les tendances qui semblent faire consensus, il faut signaler le mouvement de déconcentration du secteur manufacturier (et des activités connexes) qui, partout, semble fuir les grandes agglomérations pour s'installer ailleurs. Toutes les grandes métropoles du monde industrialisé ont connu, durant les dernières décennies, un déclin marqué de l'emploi dans le secteur manufacturier. Sur ce plan, Montréal ne fait que suivre la tendance générale³. Ce déplacement s'explique, d'une part, par la concurrence pour l'espace urbain : les nouvelles activités en expansion (les services supérieurs et autres activités de bureau) peuvent faire une utilisation plus intensive de l'espace, ce qui a pour conséquence de hausser les prix au centre et d'expulser des utilisations plus extensives, comme les usines et les entrepôts, vers d'autres localisations. D'autre part, les nouvelles technologies de production et de transport, dont l'introduction du camion, qui favorisent des localisations plus flexibles et des utilisations plus extensives de l'espace, ne font qu'accentuer la tendance. Un peu partout, les villes moyennes semblent profiter de cette dynamique du secteur manufacturier (Henderson, 1997).

Cependant, là où les débats commencent, c'est sur l'ampleur du redéploiement, sur son étendue spatiale et sur son impact réel sur le développement des régions non métropolitaines (Vachon et Lemieux, 1996). Certains auteurs, dont l'auteur de ces lignes, ont noté que le mouvement de déconcentration de l'industrie manufacturière reste très sensible à la distance (Coffey et Polèse, 1988; Coffey *et al.*, 1989). La proximité des grands centres urbains demeure, semble-t-il, un facteur important de localisation pour la plupart des industries manufacturières. Ce sont souvent les régions les plus proches des grandes villes qui sont les premières à tirer profit de l'exode urbain des activités manufacturières.

L'impact du redéploiement de l'industrie manufacturière sera, en somme, très sensible à la taille du pays, à sa forme de peuplement et la configuration de sa hiérarchie urbaine. L'impact ne sera pas le même dans un pays densément peuplé, doté d'un réseau bien développé de villes au-dessus d'une certaine taille (disons, 500 000 habitants) et sans régions vraiment isolées (disons, à plus de 200 km d'un grand centre urbain), que dans un grand pays peu peuplé avec seulement quelques grandes villes. En ce sens, le concept de « périphérie » n'a forcément pas la même signification au Québec et au Canada que dans des pays européens comme la France ou la Suisse.

Les résultats seront également différents selon les industries en cause. Pour les secteurs les plus standardisés, peu sensibles aux coûts de transport, il y a effectivement peu d'obstacles à la déconcentration de la production hors des grands centres urbains. Pensons, à titre d'exemple, à l'assemblage de produits électroniques ou à la fabrication de séries plus au moins uniformes de tissus ou de vêtements. Cependant, dès qu'il s'agit de biens dont la production exige une forte composante de matière grise ou dont la production doit constamment s'adapter à la demande, nécessitant des contacts quotidiens avec clients et fournisseurs, l'éloignement des grands centres devient plus problématique. L'introduction de certaines nouvelles méthodes de production et de commercialisation, notamment le système *just-in-time*, ont parfois pour effet de renforcer l'importance de la proximité des clients et des fournisseurs. Les améliorations dans les moyens de communication peuvent jouer dans les deux sens. D'une part, elles ont pour effet de baisser les coûts d'information dans les régions éloignées (en principe, un avantage), mais d'autre part, elles permettent aussi une desserte plus centralisée des marchés. Avec les nouvelles technologies d'information, il est devenu possible de gérer un vaste marché (ou une vaste entreprise) composé de plusieurs points de production et de distribution à partir d'un point unique, souvent situé dans une grande métropole. Bref, des forces parfois contradictoires sont en jeu à l'intérieur du processus général de redéploiement de l'industrie manufacturière; si bien qu'il faut se garder de tirer trop rapidement des conclusions globales.

Il faut cependant dépasser l'analyse du seul secteur manufacturier. Au Québec, comme ailleurs, les secteurs les plus dynamiques se trouvent le plus souvent dans le secteur tertiaire. Pour la période 1971-1991 (la période de notre analyse), parmi les secteurs d'activité qui ont connu les taux de croissance les plus élevés d'emploi, nous retrouvons les secteurs suivants : établissements annexes des soins de santé; services informatiques; services de diagnostic (médical); bureaux de conseillers en gestion; production et distribution de films; bibliothèques; bureaux de dentistes; théâtres et spectacles (voir l'annexe B pour la liste des secteurs). Plusieurs de ces activités, notamment celles qui sont liées aux services spécialisés en matière de santé, de production artistique ou de fabrication, ont tendance à choisir des localisations centrales, à savoir, les grandes agglomérations urbaines. Dans ce contexte de tertiarisation, certains auteurs s'interrogent aussi sur la pertinence de la division classique primaire-secondaire-tertiaire, en évoquant plutôt des grappes ou filières qui peuvent regrouper des branches de deux ou trois grands secteurs (Bailly et Maillat, 1988; Gershuny et Miles, 1983).

Les discours et études de cas sur le développement local s'arrêtent souvent aux « success stories ». Qu'il y en ait ne fait pas de doute. Que des facteurs individuels (souvent englobés sous l'étiquette « entrepreneurship ») puissent parfois jouer un rôle déterminant dans le développement régional, malgré des contraintes de distance et de géographie, est également incontestable. Au Québec, on cite souvent la Beauce et la région des Bois-Francs en exemple. Cependant, des parties importantes du Québec continuent à connaître des problèmes de développement, voire de chômage chronique. L'analyse qui suit vise, en ce sens, à dégager un portrait d'ensemble de la dynamique spatiale de l'économie québécoise qui, nous l'espérons, nous permettra de mieux saisir le poids réel des facteurs comme la géographie et la distance.

Résumons. L'analyse proposée ici part du postulat d'un espace polarisé par une seule grande métropole (Montréal en l'occurrence), espace qu'il est possible de concevoir en termes de relations centre-périphérie entre la métropole et les régions qui l'entourent. La dynamique spatiale des activités économiques peut alors se visualiser, de façon schématique, sous forme de mouvements d'expulsion (ou de déconcentration) de la métropole vers d'autres régions plus ou moins éloignées⁴. Les activités moins sensibles aux économies d'agglomération se déplacent vers d'autres régions à mesure que les activités modernes en croissance prennent de l'expansion dans la métropole, notamment les activités tertiaires supérieures, mais aussi des activités « nouvelles » comme le multimédia, dont tout ce qui entoure l'industrie dite de l'information (radio et télédiffusion, spectacles, etc.). Plusieurs auteurs de ce qu'il convient d'appeler la nouvelle économie spatiale, surtout américains (Glaeser, 1998; Krugman, 1998; Quigley, 1998) signalent l'importance (retrouvée) des économies d'agglomération pour les activités modernes. Henderson (1997) note, en contrepartie, que le succès des villes moyennes, localisées à des distances variables des métropoles, s'expliquent précisément par la nécessité pour certaines industries de s'isoler des effets « négatifs » de l'agglomération, notamment des coûts plus élevés de la main-d'œuvre et des terrains. La distance reste, implicitement, un facteur clé pour comprendre la localisation des activités économiques. Bref, pour tout territoire, la dynamique spatiale des activités économiques peut en partie se résumer sous forme d'un jeu d'opposition, toujours changeant, entre les forces d'agglomération et de déconcentration, à mesure que les économies nationales se restructurent.

Cependant, avant de passer à l'analyse empirique, il convient de nuancer ce cadre global, forcément schématique, à la lumière des complexités de la réalité spatiale québécoise. Dire que tout l'espace québécois est polarisé par Montréal constitue nécessairement une simplification. Plusieurs auteurs, dont Côté (1996); Godin *et al.* (1996) et Riverin (1998), ont observé que les relations entre Montréal et les autres régions du Québec ne se résument guère à des modèles simples. Tant au plan de la recherche scientifique que de la création d'entreprises, à titre d'exemple, les régions épousent souvent un comportement qui laisse entrevoir un large degré d'autonomie par rapport à la métropole québécoise (Godin *et al.*, 1996; Riverin, 1998), tout en rappelant les « success stories » évoqués plus haut. En d'autres mots, vouloir tout expliquer par le positionnement géographique des régions par rapport à Montréal constitue, certes, une démarche limitative. L'espace québécois n'est point fermé. Toutes les régions subissent des influences extérieures qui, souvent,

n'ont rien à voir avec leur situation par rapport à Montréal. La base économique de la Côte-Nord, par exemple, s'explique sans doute autant par des facteurs extérieurs (dont la demande internationale pour l'aluminium) que par son positionnement par rapport à Montréal. On pourra également argumenter que des parties de l'Ouest québécois sont plutôt polarisées par Ottawa ou Toronto. Finalement, chaque capitale régionale possède nécessairement son propre hinterland polarisé. En gardant ces limites à l'esprit, passons maintenant à l'analyse à proprement parler.

MÉTHODOLOGIE ET BASE DE DONNÉES

DÉCOUPAGE DE L'ESPACE QUÉBÉCOIS

Pour les fins de notre analyse, nous avons découpé l'espace québécois en six « régions » en forme de couronnes avec la région métropolitaine de Montréal (RMR) comme centre (figure 1). La distance de Montréal sert donc de principal critère de classement des unités spatiales⁵. Cependant, nous avons également voulu, lorsque cela était possible, donner une certaine identité aux régions ainsi définies. Ainsi, les premières couronnes s'identifient aussi par le genre de villes qu'elles renferment, même si la distance reste un critère de base. Par ordre de distance croissante de Montréal, les six couronnes s'identifient de la manière suivante (les principales villes figurent entre parenthèses) :

Identification des six couronnes

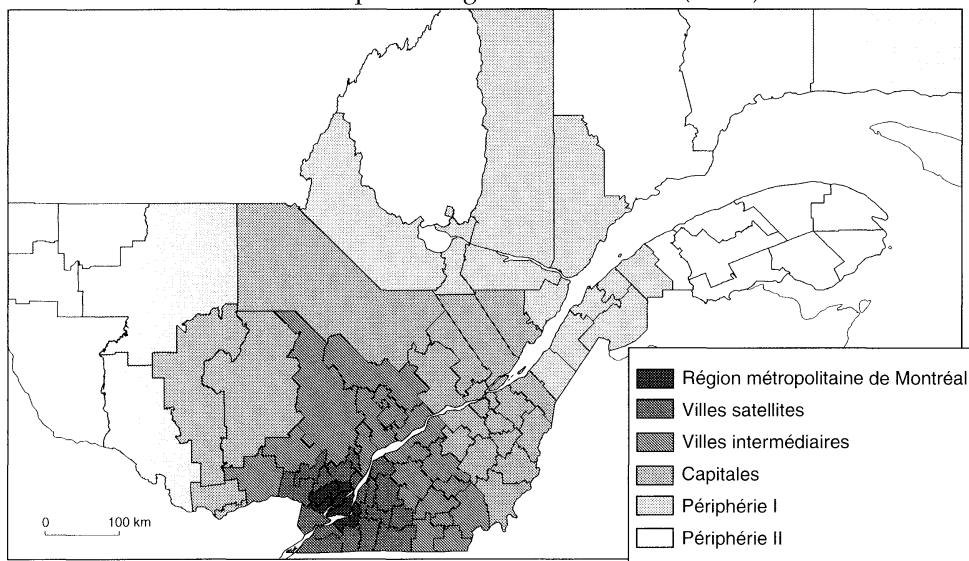
1. Région métropolitaine de Montréal (RMR)
2. Villes satellites (Saint-Hyacinthe, Sorel, Saint-Jean, Granby, Valleyfield, Saint-Jérôme)
3. Villes intermédiaires (Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Victoriaville)
4. Capitales (Québec, Hull, Saint-Georges, Thedford-Mines, La Tuque, Montmagny)
5. Périphérie I (Chicoutimi-Jonquière, Rimouski, Rivière-du-Loup, Val-d'Or, Alma)
6. Périphérie II (Sept-Îles, Rouyn-Noranda, Matane, Baie-Comeau, Dolbeau, Gaspé)

Pour citer Côté (1996, p. 523), le découpage des régions constitue toujours une opération délicate. Il n'existe pas de découpage parfait de l'espace québécois qui pourrait traduire, dans toutes ses dimensions possibles, le concept de centre-périphérie. L'opérationnalisation de concepts exige toujours des compromis.

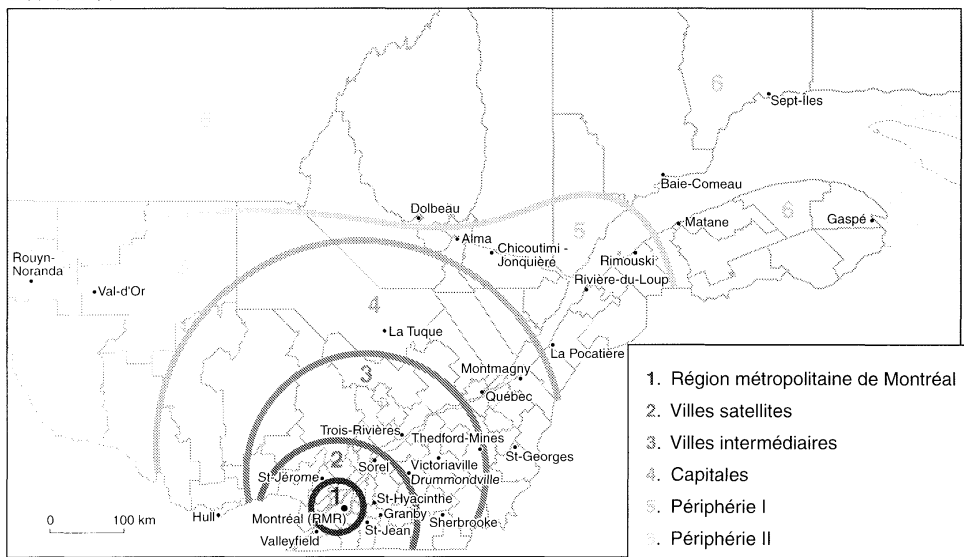
Notre découpage repose sur des règles simples et plutôt pragmatiques. D'une part, nous devons respecter les frontières des MRC et, d'autre part, nous voulions dans la mesure du possible construire des entités contiguës à des distances croissantes de la métropole. Puisque nos données sont basées sur la population active occupée résidente (voir aussi la section suivante), nous devons également tracer des entités suffisamment étendues pour éviter les problèmes d'interprétation associés aux déplacements journaliers de travail, ce qui nous interdit, à titre d'exemple, de subdiviser la région métropolitaine de Montréal telle que la définit

Figure 1 Le découpage régional du Québec

Les six couronnes: les municipalités régionales de comté (MRC)



Les six couronnes : Les villes



Statistique Canada, caractérisée précisément par l'intégration spatiale du marché du travail. Finalement, nous voulions construire des entités géographiques qui, selon notre connaissance du territoire, traduisaient des vocations économiques distinctes, tout en respectant dans la mesure du possible les frontières régionales traditionnelles (par exemple, entre la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent).

Cependant, il serait faux de prétendre que nos six couronnes forment des entités homogènes. La région « capitales » comprend plusieurs petites agglomérations dont la base économique n'a rien à voir avec une vocation d'administration publique. Dans la même veine, l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière, classée dans la couronne « Périphérie I », ne se compare pas vraiment, par sa taille, à d'autres villes des deux couronnes périphériques. En gardant ces limites à l'esprit, passons maintenant au classement des activités économiques.

CLASSEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Notre base de données comprend des informations sur l'emploi, par secteur d'activité économique, pour les résidents au travail de chaque unité spatiale, pour les années 1971, 1981 et 1991, selon 160 branches d'activité⁶. Pour les fins de l'analyse, nous avons regroupé les 160 branches d'activité en 34 secteurs (les détails se trouvent à l'annexe B). Ce regroupement ne correspond pas forcément aux désignations classiques telles que les définissent les agences statistiques nationales ou internationales. Nous avons voulu faire ressortir à la fois certaines filières (ou grappes) qui caractérisent les économies modernes et des grappes traditionnelles de l'économie québécoise. Ainsi, le secteur que nous appelons Médias, films et spectacles désigne cet ensemble d'activités que les Américains nomment populairement *The Entertainment Industry*, qui regroupe artistes, comédiens, producteurs de films et d'émissions de télévision et de radio, distributeurs de vidéoclips, ainsi que toute une gamme de professions liées à ce vaste secteur en pleine expansion. Dans la même perspective, nous avons choisi d'isoler (à l'intérieur de la division classique Services aux entreprises) les Services scientifiques et informatiques, que nous pouvons qualifier de fers de lance du tertiaire moderne à haut contenu de matière grise.

Pour ce qui est des grappes (ou filières) traditionnelles de l'économie québécoise, elles traversent souvent les frontières traditionnelles entre les trois grandes divisions sectorielles. Ainsi la filière Agro-alimentaire comprend des branches primaires et secondaires, tout comme les grappes Mines-minéraux, Produits de la forêt et Produits de la mer. La décision d'isoler la filière Produits de la mer (à savoir, de ne pas l'inclure dans la grappe agro-alimentaire) repose sur le constat de son poids dans l'économie de la couronne « Périphérie II », filière dont la logique spatiale se distingue, comme nous le verrons, de celle de la grappe agro-alimentaire telle qu'elle est définie ici.

MÉTHODES DE CALCUL : ANALYSE *SHIFT-SHARE* ET MODÈLE DE BASE ÉCONOMIQUE

Nos calculs s'appuient sur deux familles de modèles souvent utilisées en sciences régionales. Pour analyser la dynamique globale du système, nous faisons appel au modèle *shift-share*. En termes simples, l'analyse *shift-share* permet la décomposition de la croissance de l'emploi (en l'occurrence, la croissance 1971-1991 dans chacune de nos six couronnes) en trois éléments : l'effet national, l'effet structurel et l'effet régional. L'effet national donne la croissance que la région aurait connue si elle avait crû au même rythme que la nation dans son ensemble (ici, le Québec). L'effet

structurel mesure la croissance que la région aurait connue, compte tenu de sa structure d'emploi initiale (en 1971, dans notre cas), au-delà ou en deçà de l'effet national. Si des secteurs à croissance rapide, comme les services informatiques, y sont fortement concentrés, alors l'effet structurel sera positif. L'effet régional, qui constitue en quelque sorte le résidu inexpliqué, capte les autres facteurs qui auraient pu contribuer à une croissance supérieure ou inférieure à la moyenne nationale : déplacements d'activités économiques d'une région à l'autre; expansion au dessus de la moyenne nationale⁷.

Pour l'analyse plus détaillée des changements dans les structures économiques régionales, nous nous appuyons sur le concept de base économique. Bien que ce concept soit bien établi⁸, les méthodes de calcul pour délimiter, dans les faits, les activités de base (c'est-à-dire, les activités « exportatrices » à l'échelle de la région) continuent à poser des problèmes. Comme pour l'opérationnalisation du concept centre-périphérie, il n'existe pas de méthode de calcul parfaite. Les méthodes qui exigent des enquêtes sur place sont, en règle générale, hors de portée des chercheurs, à moins que ces derniers ne s'en tiennent à quelques études de cas. Le chercheur doit donc se tourner vers des méthodes indirectes, à base de données secondaires. Nous nous inspirons ici de la méthode de calcul d'abord proposée par Isard (1972) et ensuite adaptée par Harrington *et al.* (1981). Ce mode de calcul repose sur l'utilisation du quotient de localisation pour estimer les emplois de base économique :

$$B_{ij} = E_{1j} - \lfloor E_j(E_1/E_s) \rfloor$$

où

B_{ij} = Nombre d'emplois de la région j attribuables aux « exportations » (régionales et internationales) du secteur d'activité 1, à condition que $B_{ij} > 0$

E_{1j} = Nombre d'emplois du secteur d'activité 1 dans la région j

E_j = Nombre d'emplois dans la région j

E_1 = Nombre d'emplois dans le secteur d'activité 1 dans l'ensemble du système (s)

E_s = Nombre d'emplois dans l'ensemble du système

Le quotient de localisation s'écrit alors :

$$Q_{1j} = \frac{(E_{1j} / E_j)}{(E_1 / E_s)}$$

où

Q_{1j} = Quotient de localisation du secteur d'activité 1 dans la région j.

La méthode nous dit que pour tout secteur d'activité dont le quotient de localisation est supérieur à 1,00 dans la région j , les emplois au-dessus de ce seuil seront considérés comme des emplois « basiques »; à savoir, des activités qui reposent sur l'exportation (hors-région). La méthode comporte des avantages et des inconvénients. Au chapitre des avantages, il faut compter sa simplicité et le fait, non négligeable, que ce calcul capte implicitement les emplois liés indirectement (comme fournisseurs) aux activités d'exportation directe. Ainsi, des emplois de services de gestion-conseil ou de services informatiques qui existent dans la région grâce aux services vendus aux entreprises locales qui exportent (hors région) sont également comptés parmi les emplois de la base économique de la région. Au chapitre des inconvénients, il faut d'abord mentionner le postulat, nécessaire au calcul, que le système (le Québec, en l'occurrence) est fermé; c'est-à-dire qu'il ne tient pas compte des échanges hors du système analysé. Ceci a surtout pour conséquence de sous-estimer les exportations réelles de certaines régions fortement spécialisées dans les grandes exportations du Québec (filrière forêt, filière mine, etc.). Autre inconvénient : la méthode, en identifiant les spécialisations régionales, ne fait pas de distinction entre, d'une part, les vrais emplois d'exportation et, d'autre part, les emplois qui existent parce que la région est une importatrice nette des paiements de transfert (assurance chômage; bien-être social; etc.) et certains investissements en infrastructures publiques (en éducation primaire et en services de santé, surtout), en partie reflet d'une pyramide d'âges caractérisée par un fort taux de dépendance⁹. Pour désigner ces activités, qui ne sont pas en principe des activités d'exportation, nous parlerons désormais, faute de mieux, de secteurs dits de « consommation ». En l'absence d'une « vraie » base économique, la base économique d'une région plutôt démunie sera souvent largement composée d'emplois dans des secteurs de « consommation » comme le commerce de détail et les services personnels, les services de santé, l'éducation pré-universitaire et parfois l'administration publique.

RÉSULTATS

ANALYSE GLOBALE

Les résultats de l'analyse *shift-share* pour les six couronnes se trouvent au tableau 1. Ils indiquent qu'un mouvement de déconcentration sur la période 1971-1991 a effectivement eu lieu aux dépens de Montréal (RMR). La métropole affiche un effet régional négatif de 124 459 emplois, reflet d'un « manque à gagner » attribuable à des déplacements et au plus grand dynamisme, toutes proportions gardées, du reste du Québec. Montréal, tout comme la couronne « Capitales », affiche un effet structurel positif; c'est-à-dire que les deux régions étaient spécialisées dans des secteurs à croissance rapide. Pour la couronne des villes capitales, cela s'explique surtout par la force du secteur public qui a connu une forte croissance, notamment durant les années 1970. Cependant, il est peu probable que ce facteur joue autant aujourd'hui avec le ralentissement, voire la décroissance, de l'administration publique (provinciale et fédérale) depuis la fin des années 1980. Pour Montréal, l'effet structurel positif s'explique surtout par la spécialisation de la métropole dans des secteurs du tertiaire moderne à forte croissance, facteur qui en principe continuera à favoriser la métropole québécoise¹⁰. Cependant, comme

l'indique le tableau 1, cet effet structurel positif a été largement annulé par l'effet régional négatif.

Le tableau 1 nous permet également de constater que ce ne sont pas d'abord les deux couronnes périphériques qui ont profité de ce mouvement de déconcentration, mais plutôt les régions plus proches de Montréal. Le constat serait encore plus net si ce n'était de l'effet de croissance (en partie conjoncturel) des emplois de fonction publique qui, nous l'avons dit, ont favorisé la couronne des villes capitales. En termes relatifs (dernière colonne), c'est la couronne des villes satellites qui est la principale bénéficiaire du mouvement de déplacement des activités économiques — une croissance plus forte que prévue de 35,1 %, malgré un effet structurel négatif attribuable en partie aux spécialisations traditionnelles dans l'industrie textile et dans des secteurs connexes (cette remarque s'applique également à la couronne des villes intermédiaires). La couronne des villes intermédiaires tire également profit du mouvement de concentration, mais à un degré moindre.

Tableau 1 Résultats de l'analyse *shift-share* 1971-1991 (nombre d'emplois)

Couronnes	Croissance observée	National	Effet structurel	Régional	Effet régional/ croissance observée
RMR (Montréal)	469 900	564 371	29 988	-124 459	-26,5 %
Satellites	132 158	99 865	-14 099	46 392	35,1 %
Intermédiaires	124 775	119 532	-15 903	21 156	17,0 %
Capitales	255 150	190 044	11 730	53 375	20,9 %
Périphérie I	75 571	71 369	-2 959	7 160	9,5 %
Périphérie II	50 815	63 241	-8 803	-3 623	-7,1 %

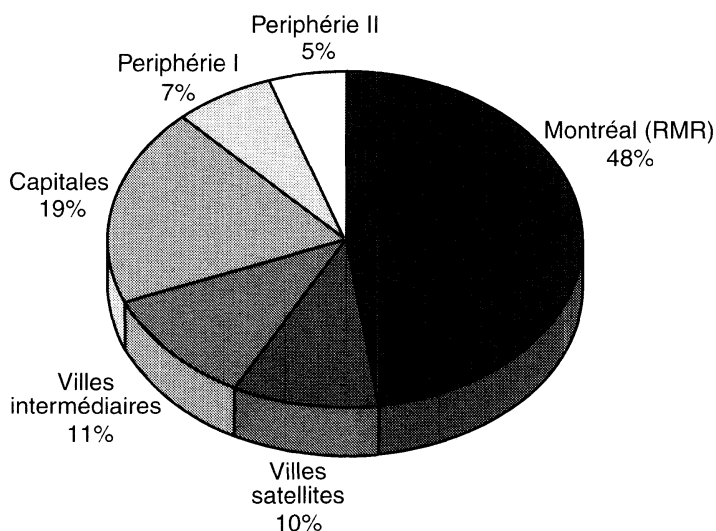
Comparée aux deux couronnes les plus proches de Montréal et à la couronne « Capitales », la performance des deux couronnes périphériques est décevante. La couronne « Périphérie I » affiche un léger gain au chapitre de l'effet régional (+9,5 %), tandis que la couronne « Périphérie II » enregistre un effet négatif (-7,1 %). Signalons que toutes les couronnes, sauf Montréal et la couronne des capitales, doivent au départ supporter le legs d'un effet structurel négatif, reflet de structures économiques encore trop axées (du moins en 1971) sur des secteurs traditionnels.

Comme première conclusion, nous pouvons donc dire que l'effet distance (de Montréal) semble conserver son importance pour la période étudiée. Le redéploiement de l'activité économique favorise d'abord, toutes proportions gardées, les régions les plus proches de la métropole. La zone touchée par la vague de déconcentration industrielle, si nous pouvons nous exprimer ainsi, semble en gros s'arrêter, du moins en 1991, à quelque 350 kilomètres environ à l'est de Montréal, au niveau des villes les plus à l'ouest du Bas-Saint-Laurent (disons,

La Pocatière) qui, en plus, profitent de la proximité de la ville de Québec. En ce sens, des régions « à succès », comme la Beauce et les Bois-Francs, se trouvent à l'intérieur de la grande zone d'expansion industrielle qui entoure Montréal. Cependant, le gros du mouvement (exception faite toujours de la couronne des villes capitales) se fait à proximité de Montréal. Le portrait-robot est celui d'une usine à la recherche d'un grand terrain à bon marché avec branchement sur une autoroute (de préférence, avec accès direct sur les marchés américains et ontariens), qui s'installe ou prend expansion à quelques kilomètres de Montréal (à Saint-Jean, à Saint-Hyacinthe, etc.), mais qui garde des liens étroits avec la métropole, tant au plan des fournisseurs et clients que des services de distribution et de commercialisation et des services plus spécialisés d'ordre financier, administratif et technique.

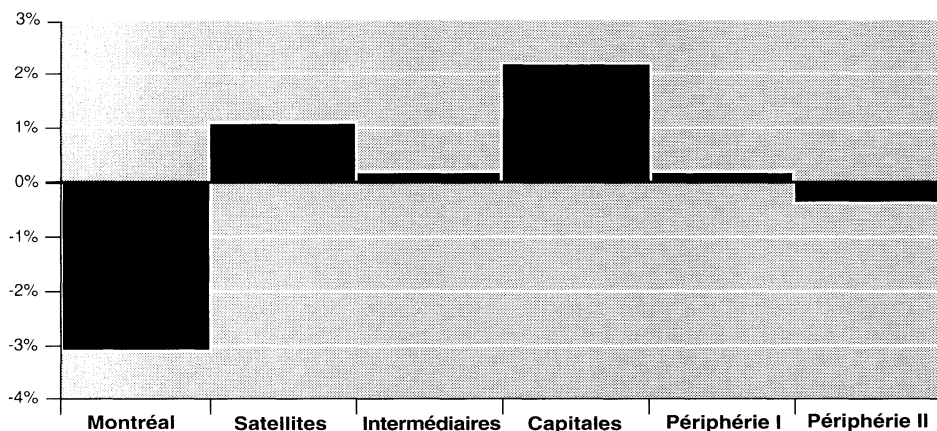
Enfin, il est important de ne pas exagérer l'ampleur du redéploiement observé. Comme nous pouvons le constater aux figures 2 et 3, la période 1971-1991 n'a pas marqué un bouleversement dans le poids relatif des couronnes à l'intérieur de l'espace québécois. En termes absolus, les changements dans les parts relatives (en pourcentage) des couronnes ne dépassent jamais quelques points. En d'autres mots, le système spatial québécois paraît plutôt stable; rien ne semble annoncer une explosion du système tel qu'il se présentait en 1991. Avec la fin de la grande épopée de l'expansion de l'État, il est même probable que le système se stabilise encore davantage à l'avenir. L'essoufflement démographique du Québec et la fin probable de l'époque difficile de déclin relatif de Montréal au profit de Toronto (voir Coffey et Polèse, 1993; Polèse, 1990) jouent aussi dans le même sens¹¹. Les résultats n'annoncent guère l'essor futur de la périphérie québécoise, quoique toute prédiction demeure hasardeuse. Tout au plus pouvons nous parler d'une lente expansion de la frange d'activité industrielle qui encercle la métropole, et dont les premières deux couronnes (villes satellites, villes intermédiaires) continueront, en toute probabilité, à profiter à l'avenir¹².

Figure 2 Part des régions dans l'emploi total au Québec



* Voir carte pour la définition des régions.

Figure 3 Changement dans la part des régions dans le total québécois (en %) 1971-1991



ANALYSE DÉTAILLÉE

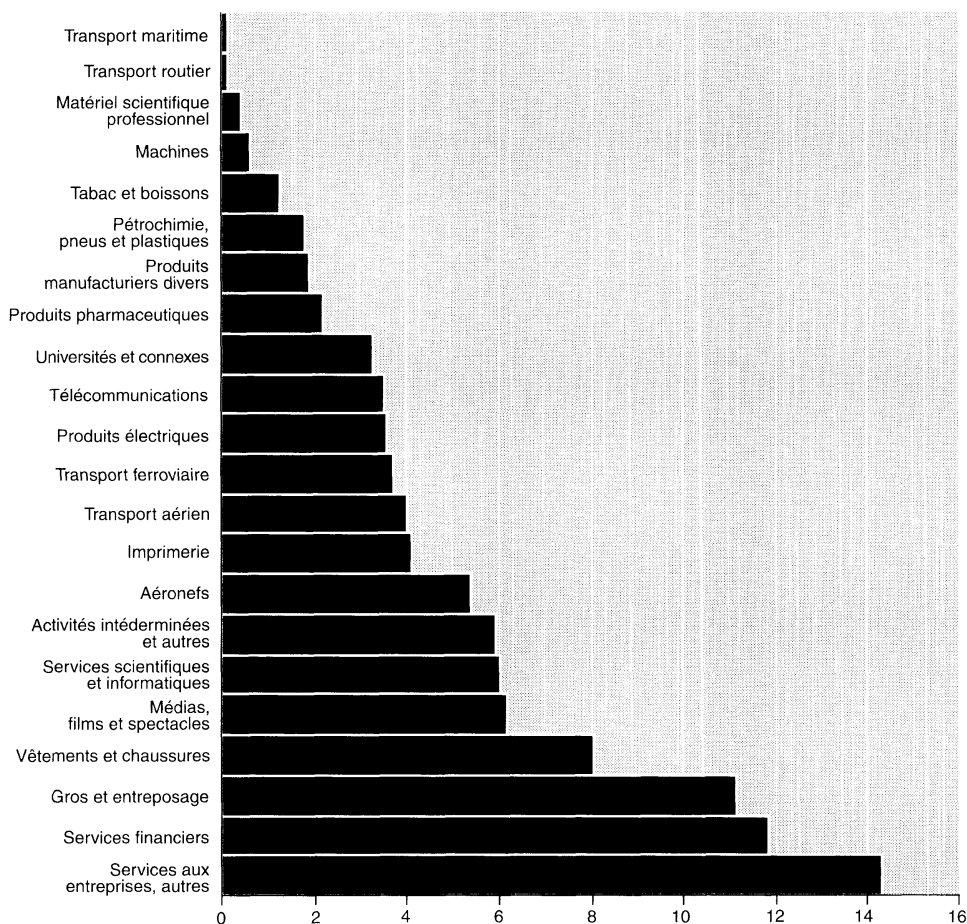
Les douze prochaines figures (figures 4 à 15) donnent à tour de rôle, pour chaque région, la répartition sectorielle (en pourcentage) des emplois estimés de base économique en 1991 et les changements survenus depuis 1971. Rappelons que la base économique se compose des secteurs d'activité qui affichent des quotients de localisation au-dessus de 1,00, à savoir les emplois au-dessus de ce seuil de référence.

Montréal (RMR)

Comparée aux autres couronnes, la base économique de Montréal (RMR) se distingue d'abord par sa diversité (figure 4). La différence avec les deux couronnes périphériques est frappante (voir figures 12 et 14 plus loin). On comprend facilement, à comparer ces figures, pourquoi le jeune professionnel québécois en région à la recherche d'un emploi tournera, un jour, son regard vers la métropole. Ce qui frappe autant est la nature des emplois de base économique à Montréal. Presque la moitié des emplois se trouve dans des secteurs que nous pouvons qualifier de secteurs d'information, de savoir et de création : services aux entreprises; services financiers; médias, films et spectacles; services scientifiques et informatiques; universités; etc. Le seul secteur traditionnel qui ressort est celui des vêtements et chaussures. Le secteur manufacturier dans son ensemble compte pour quelque 34 % de la base économique de Montréal, couvrant une gamme diversifiée d'industries : avionnerie; imprimerie; produits électroniques; produits pharmaceutiques; pétrochimie, pneus et plastiques; etc. Les exportations manufacturières de la métropole, à la différence des services, sont sans doute surtout destinées à des marchés hors Québec.

L'importance des divers services de transports dans la base économique de Montréal n'étonne guère. Cependant, l'importance du secteur du gros et de l'entreposage est peut-être plus surprenante. En d'autres mots, l'une des principales fonctions de Montréal (« exportations »), par rapport aux autres régions, est celle de centre de distribution de marchandises pour l'ensemble du territoire québécois,

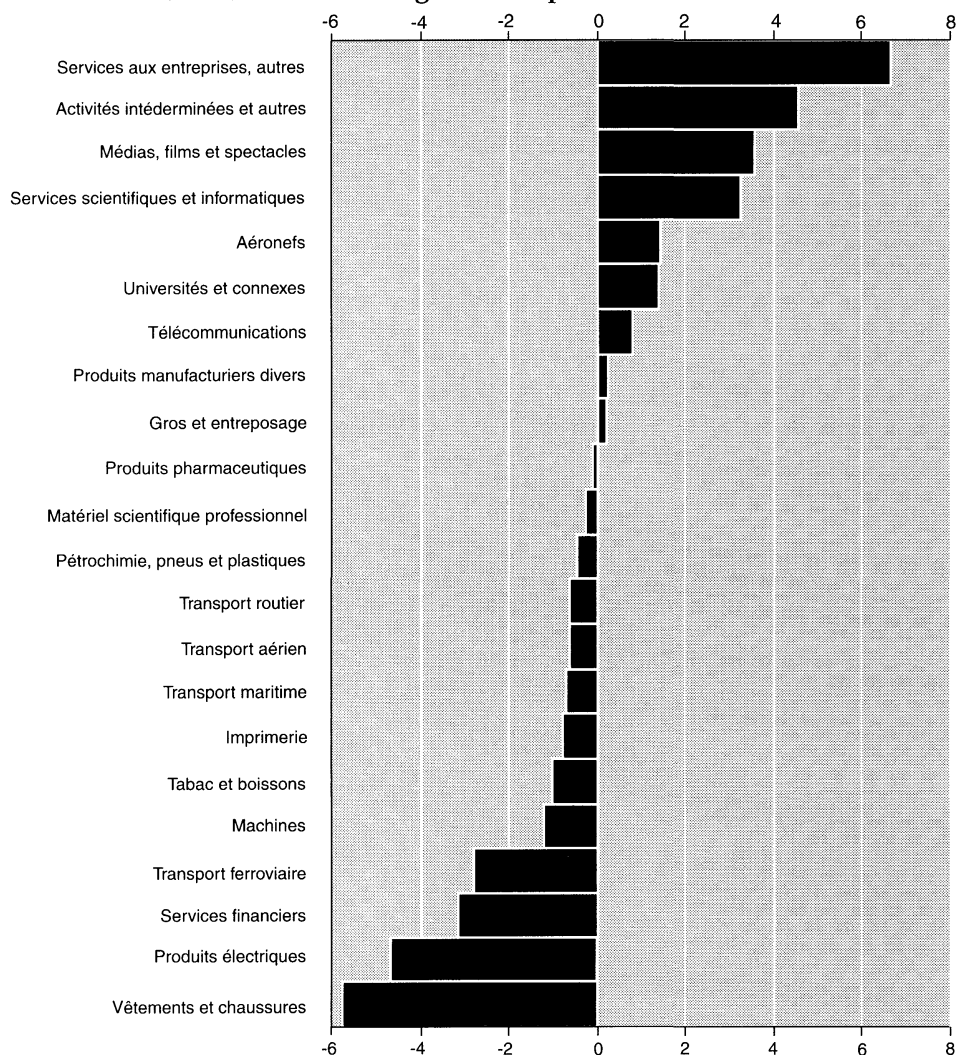
**Figure 4 Base économique (distribution des emplois en %) 1991.
Région métropolitaine de Montréal**



dont les marchandises tributaires du commerce international¹³. La figure 3 révèle une métropole qui exporte une large gamme de services dans les autres régions du système (services financiers; services de distribution; transports; services scientifiques; médias; communications) qui, à leur tour, se spécialisent dans la production manufacturière et primaire, comme nous le verrons. Côté (1996) évoque l'image d'un modèle « d'intégration en escalier » de l'espace québécois, mais conclut toutefois que ce modèle ne constitue pas une représentation adéquate de la réalité.

La figure 5 montre l'évolution de la base économique de la métropole depuis 1971. Parmi les secteurs perdants, l'on retrouve, en tête, celui des vêtements et chaussures et celui des produits électriques, reflet du mouvement double de reconversion et de déconcentration industrielles de la métropole. On y retrouve aussi deux branches du secteur tertiaire, les services financiers et le transport ferroviaire, dont le déclin s'explique en bonne partie par la conjoncture particulière

Figure 5 **Changement dans la composition de la base économique (en %) 1971-1991. Région métropolitaine de Montréal**



(difficile) de Montréal au cours des deux décennies étudiées, notamment le glissement vers Toronto de certaines fonctions financières et le déclin de Montréal comme grand centre ferroviaire canadien. Du côté des secteurs gagnants, le portrait est plus clair. À l'exception de l'industrie de l'avionnerie (surtout attribuable à l'expansion de la société Bombardier), il s'agit toujours de fonctions « centrales » ou à forte teneur en matière grise : services aux entreprises; médias, films et spectacles; services scientifiques et informatiques; universités; télécommunications; gros et entreposage. En somme, au cours de période 1971-1991, Montréal semble avoir consolidé sa position de place centrale du Québec en tant que centre de distribution, de culture et de services divers aux entreprises.

Les couronnes des villes satellites et intermédiaires

C'est le poids de la filière agro-alimentaire dans leurs bases économiques respectives qui frappe d'abord pour les deux couronnes suivantes (figures 6 et 8) : 40,1 % de la base économique estimée de la couronne des villes satellites; 25,5 % pour la couronne des villes intermédiaires. Ce secteur n'occupe qu'une place mineure dans la base économique des autres couronnes. Le cœur agricole du Québec (à ne pas confondre avec le cœur rural) se situe, en somme, dans la grande plaine du Saint-Laurent qui entoure Montréal, surtout au sud et à l'est. Nos résultats évoquent le paysage classique de Von Thünen, composé d'une place centrale de marché (la métropole) entourée de couronnes maraîchères dont la culture est de plus en plus extensive à mesure qu'on s'en éloigne¹⁴. C'est aussi la contrepartie logique de la place de Montréal comme centre de distribution.

Pour la couronne des villes satellites (figure 6), la vocation manufacturière ressort également avec une gamme relativement diversifiée d'industries : pétrochimie, plastiques et pneus, textiles, produits électriques, etc.¹⁵ Le portrait pour la couronne suivante, plus éloignée de Montréal (celle des villes intermédiaires : figure 8), est plus hétérogène et déjà davantage lié à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles (noter l'importance de la filière forestière). En ce sens, il s'agit effectivement d'une zone intermédiaire ou de transition entre la zone métropolitaine et sa frange industrielle et les zones de la périphérie, axées principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. La présence de secteurs dits de « consommation » (commerce de détail, services personnels, éducation pré-universitaire) dans la base économique indique qu'il se trouve, à l'intérieur de la couronne intermédiaire, des zones ayant des problèmes de développement.

Figure 6 Base économique (distribution des emplois en %) 1991.
Couronne des villes satellites

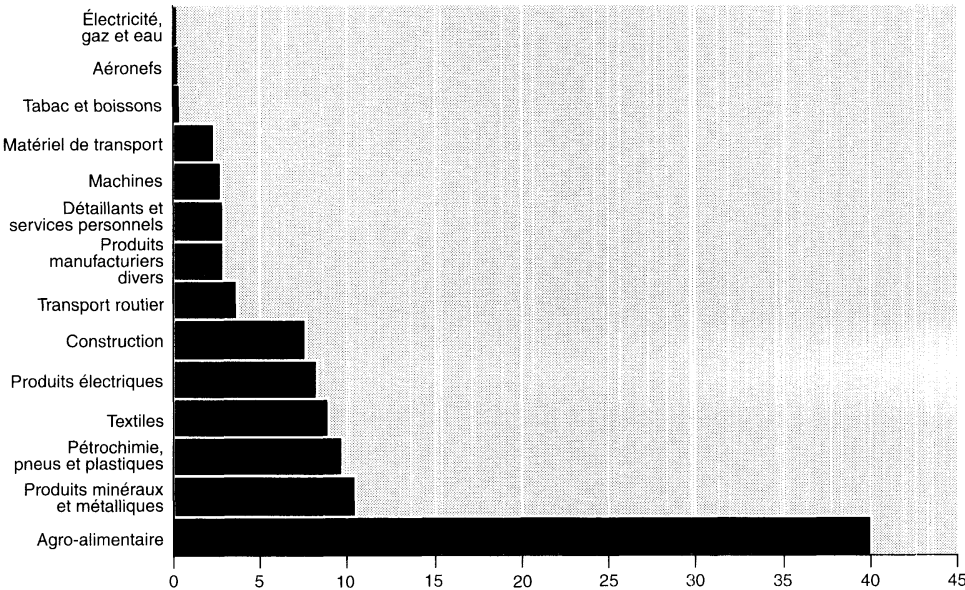


Figure 7 Changement dans la composition de la base économique (en %) 1971-1991. Couronne des villes satellites

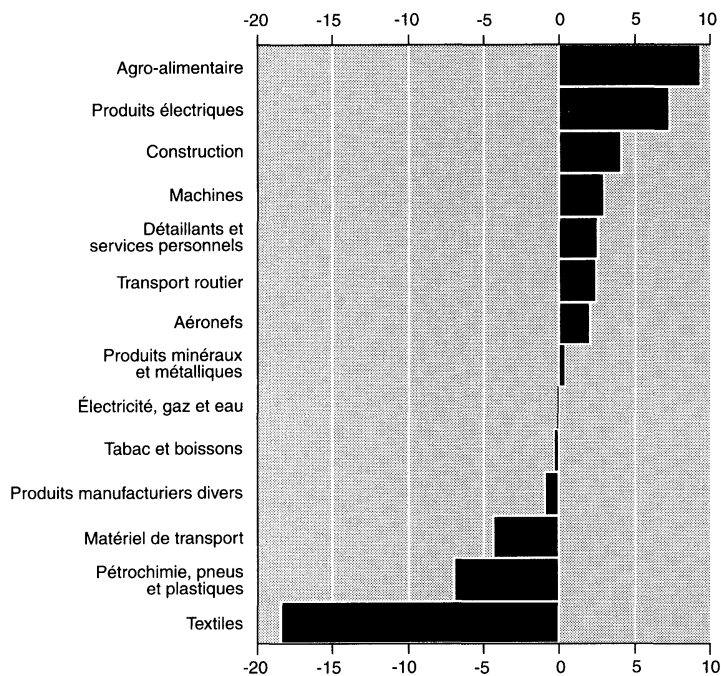
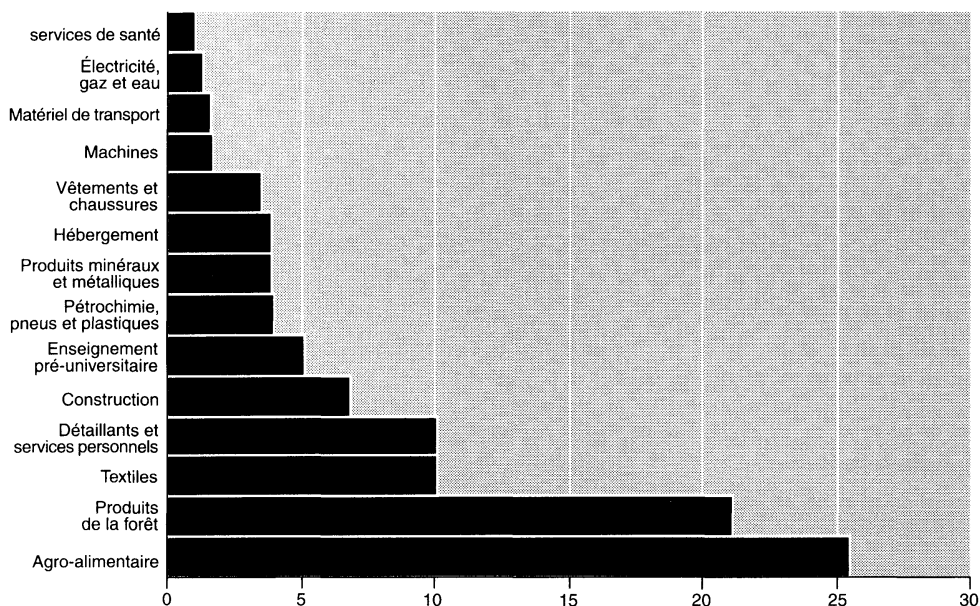
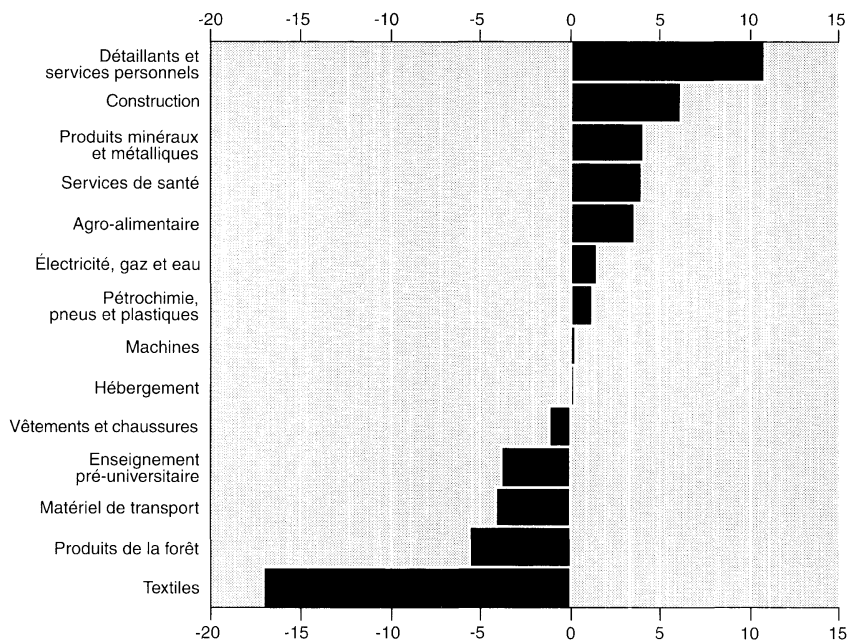


Figure 8 Base économique (distribution des emplois en %) 1991. Couronne des villes intermédiaires



Pour ce qui est de l'évolution 1971-1991, les résultats pour la couronne des villes satellites (figure 7) indiquent un renforcement de sa double spécialisation dans la filière agro-alimentaire et dans certaines industries modernes, quoique les résultats annoncent également l'amorce d'un mouvement de désindustrialisation avec des « pertes » pour plusieurs industries : textiles; produits minéraux et métalliques, pétrochimie, pneus et plastiques, matériel de transport. Peut-être faudrait-il davantage parler d'un processus de reconversion industrielle, par lequel, par exemple, la production et l'assemblage de produits électroniques divers prennent la relève sur l'industrie textile (parfois dans les mêmes locaux). Plus loin, la couronne des villes intermédiaires (figure 9) semble connaître plus de difficultés à reconvertir sa structure économique. Le textile et les produits de la forêt sont les principaux secteurs en régression, mais les principaux secteurs en progression n'annoncent guère une base économique en voie de se renforcer (commerce de détail, services personnels; services de santé) avec peut-être l'exception de la filière agro-alimentaire. Malgré la présence de villes intermédiaires importantes (Sherbrooke et Trois-Rivières, notamment), la distance des grands marchés et du centre principal de distribution (à savoir, Montréal) semble toujours constituer un obstacle à la reconversion industrielle.

Figure 9 Changement dans la composition de la base économique (en %) 1971-1991. Couronne des villes intermédiaires



La couronne des villes capitales

La couronne des capitales mérite peu de commentaires, tant le poids de l'administration publique est écrasant dans sa base économique (74 % : figure 10). Que la région soit, en parallèle, « exportatrice » de services de santé et de services d'éducation supérieure n'est guère surprenant¹⁶. Pour le reste, la base économique

Figure 10 Base économique (distribution des emplois en %) 1991.
Couronne des capitales

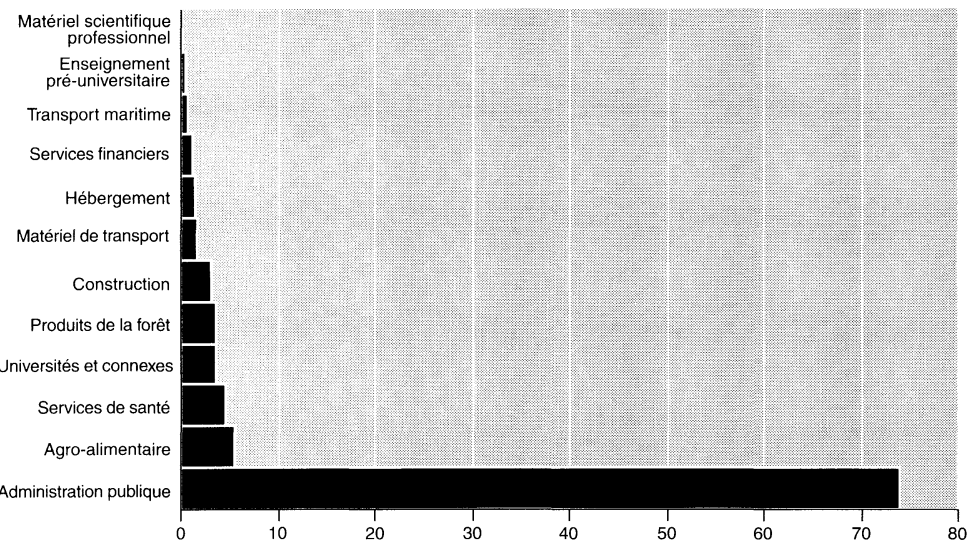
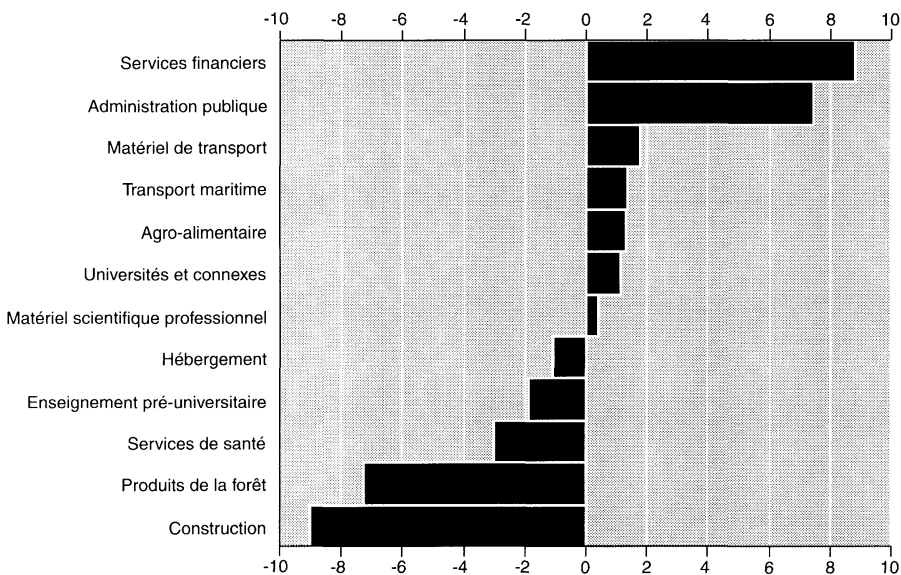


Figure 11 Changement dans la composition de la base économique (en %) 1971-1991.
Couronne des capitales



de la couronne des villes capitales partage des traits communs avec la couronne précédente, par la présence des filières agro-alimentaires et forestières. Toutefois, la présence, quoique marginale, du secteur des services financiers et de la fabrication de matériel scientifique dans sa base économique laisse croire que la région urbaine québécoise (et peut-être aussi hulloise) commence à assumer certaines fonctions

de métropole. L'évolution de la base économique (figure 11) semble confirmer cette impression, du moins pour les services financiers et, à un degré moindre, pour les services d'éducation supérieure et la fabrication de matériel scientifique (sans doute liés). Cependant, pour la période étudiée, le premier secteur en progression reste la fonction publique. Bref, au cours de la période 1971-1991, cette couronne a plutôt renforcé sa spécialisation dans l'administration publique.

Les deux couronnes périphériques

Les bases économiques des deux couronnes périphériques (figures 12 et 14) révèlent, dans les deux cas, une forte dépendance envers les ressources naturelles avec cependant une présence de la filière agro-alimentaire dans la couronne Périphérie I, mais aussi des problèmes continus de développement qui se manifestent dans le poids des secteurs dits de « consommation ». Dans la couronne Périphérie I, les problèmes de développement semblent particulièrement aigus, à croire nos calculs, car 34 % des emplois estimés de la « base économique » se trouvent dans les secteurs du commerce de détail, des services personnels, de l'éducation pré-universitaire et de la santé, ce qui n'est guère le reflet d'une structure économique moderne en expansion. Pour la couronne Périphérie II, le poids des secteurs dits de « consommation » est moins lourd (16,3 %), quoique toujours inquiétant, ce qui est plutôt surprenant, mais peut s'expliquer peut-être en partie par l'existence d'une tradition de mobilité géographique chez une population davantage habituée à suivre les aléas d'une économie axée sur les ressources naturelles.

La base économique de la grande périphérie (Périphérie II) est presque exclusivement axée sur les filières forêt, mines et mer (71,2 %); ce chiffre monte à 87 % si on enlève les secteurs dits de « consommation ». Si nous appliquons la même logique à la couronne Périphérie I (à savoir, soustraire les secteurs dits de « consommation »), nous arrivons à un pourcentage de 80 % de la base économique

**Figure 12 Base économique (distribution des emplois en %) 1991.
Couronne périphérique I**

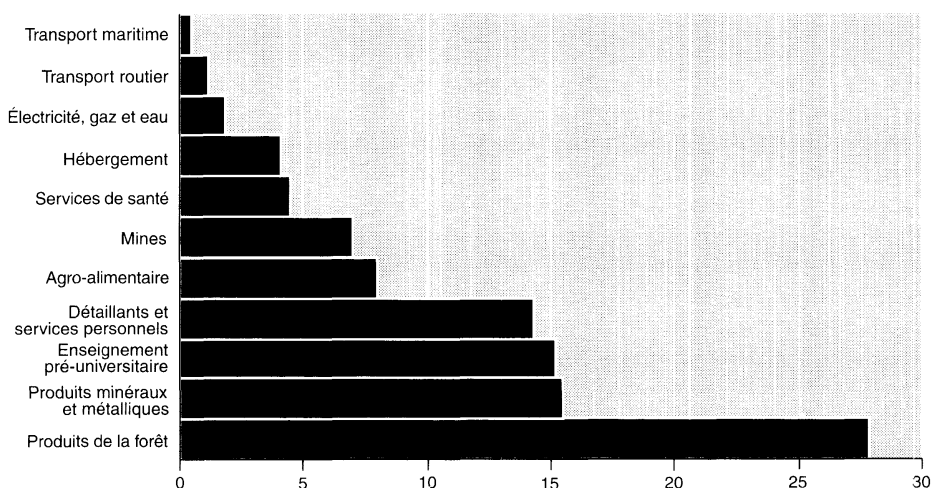
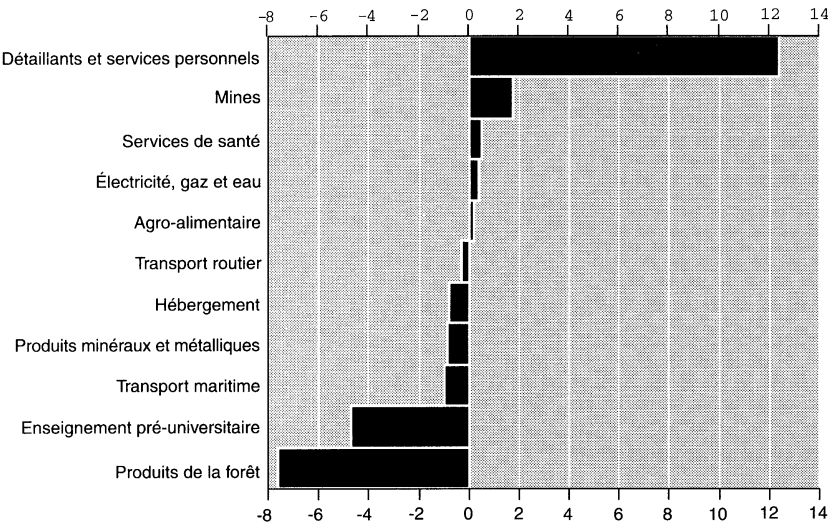


Figure 13 **Changement dans la composition de la base économique (en %) 1971-1991. Couronne périphérique I**



dans les filières forestière, agro-alimentaire et minière. Les bases économiques de ces deux couronnes se distinguent donc nettement de celles des deux couronnes plus proches de Montréal, notamment par l'absence d'industries manufacturières qui ne sont pas déjà comprises dans les quatre filières agro-alimentaire, mer, mines-minerais, forêt. Les deux couronnes périphériques semblent connaître beaucoup de difficultés à sortir des vocations traditionnelles. Cette impression ressort nettement à l'examen des figures 13 et 15. Dans les deux cas, la filière forêt connaît un déclin important, notamment dans la Périphérie I, sans doute relié en partie à

Figure 14 **Base économique (distribution des emplois en %) 1991. Couronne périphérique II**

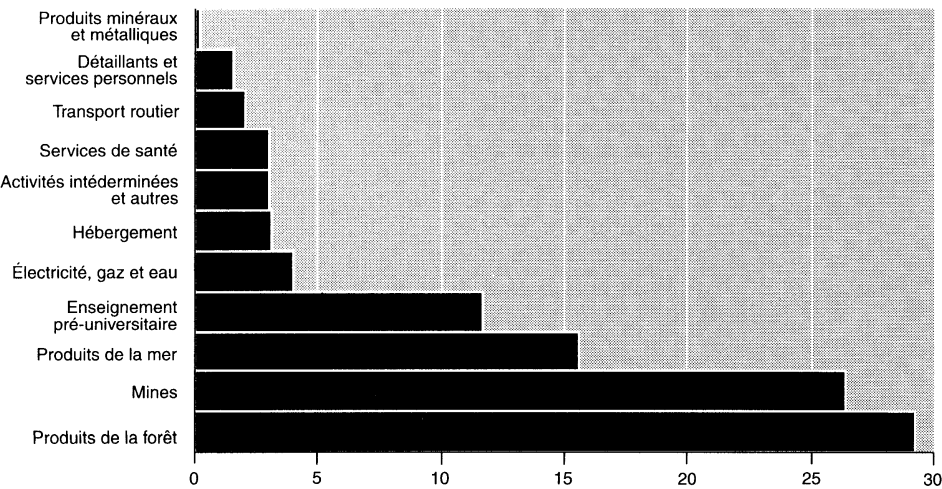
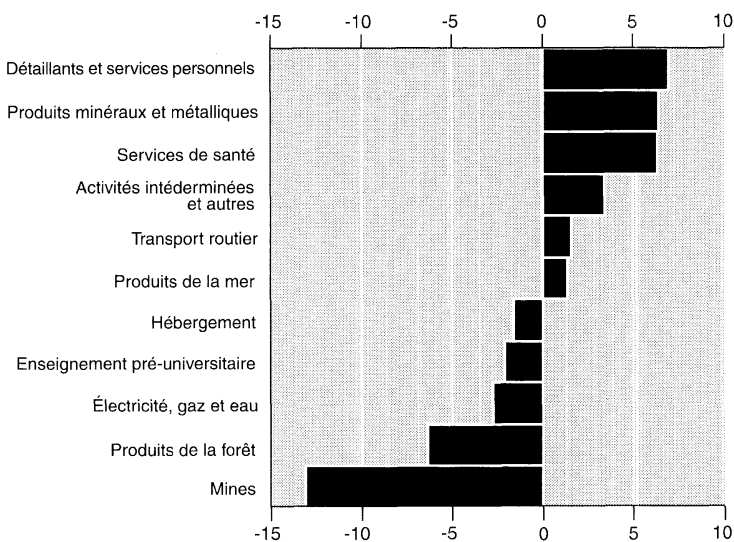


Figure 15 Changement dans la composition de la base économique
(en %) 1971-1991. Couronne périphérique II



des problèmes d'approvisionnement (en bois) et à des changements technologiques. La Périphérie II connaît également un recul important dans la filière mines-minerais, reflet sans doute de la fermeture de Schefferville et d'autres activités liées à l'industrie du minerai de fer sur la Côte-Nord. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, les secteurs en progression restent traditionnels (progression dans la filière mines-minerais dans la Périphérie I et dans la filière mer dans la Périphérie II) et la progression la plus importante se fait, dans les deux cas, dans les secteurs dits de « consommation ». On constate donc que les deux couronnes périphériques sont plutôt en train de perdre leurs bases exportatrices, du moins pendant la période étudiée.

L'analyse détaillée semble confirmer nos premières conclusions tirées de l'analyse *shift-share*. S'il est effectivement possible de parler d'un redéploiement spatial de l'économie québécoise au profit des régions, notamment au chapitre de certaines activités manufacturières, il est cependant difficile d'en voir des traces évidentes dans les deux couronnes les plus éloignées (Périphéries I et II). Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas dans les deux couronnes de la périphérie des « *success stories* » de renouveau industriel (l'usine Bombardier à La Pocatière en est un bel exemple), mais plutôt qu'il s'agit là de cas isolés qui ne ressortent pas dans les tendances plus générales.

CONCLUSIONS

Nous avons examiné la dynamique spatiale de l'économie québécoise pour la période 1971-1991 à travers un découpage en couronnes du territoire québécois inspiré du concept centre-périphérie, avec la région montréalaise au centre. Nous avons également procédé à une reclassification des secteurs d'activité économique (tels que les définit Statistique Canada) pour mieux tenir compte des caractéristiques

de l'économie québécoise. Sur la base de ce nouveau découpage régional et sectoriel, nous avons d'abord observé l'évolution spatiale globale de l'activité économique à l'aide d'une analyse *shift-share*. Nous avons ensuite analysé la structure et l'évolution des bases économiques des couronnes, à l'aide d'une méthode d'estimation fondée sur le calcul de quotients de localisation par secteur d'activité économique. Nos résultats peuvent se résumer en deux grandes rubriques : d'abord, par rapport à la structure spatiale de l'économie québécoise (telle qu'elle paraissait en 1991), et ensuite, par rapport à son évolution durant la période 1971-1991.

UN ESPACE ÉCONOMIQUE HIÉRARCHISÉ ET POLARISÉ

Dire que l'espace économique québécois est fortement polarisé n'a rien d'original. Cependant, malgré la complexité de cet espace, nos résultats révèlent une structure spatiale qui reproduit, de façon étonnante, un paysage économique symétrique, hiérarchisé, en forme de cercles concentriques autour d'un pôle central. Le pôle central (Montréal en l'occurrence) se spécialise dans les fonctions de distribution (des marchandises), dans les arts et les médias, dans la prestation des services spécialisés aux entreprises et dans la fabrication de biens sensibles aux relations client-fournisseur ou à haute teneur de matière grise. Le cercle concentrique qui l'entoure (ici, celui des villes satellites) abrite ensuite le jardin maraîcher et le bassin laitier du pôle central, tout en accueillant également des usines qui se sentent à l'étroit dans le centre. Le cercle concentrique suivant (en l'occurrence, celui des villes intermédiaires) affiche déjà une base économique plus hétérogène avec un mélange d'activités de fabrication, de fonctions maraîchères et d'activités économiques plus extensives reliées à la transformation de matières premières et à l'exploitation de ressources naturelles. Enfin, les derniers cercles concentriques (les deux couronnes périphériques) se spécialisent, presque exclusivement, dans la transformation de matières premières et l'exploitation de ressources naturelles (filières mer, forêt, mines).

Le seul accroc à ce schéma bien ordonné dans le cas québécois est l'interposition, entre les couronnes périphériques et les autres couronnes, d'une couronne dite des villes capitales où se concentrent des fonctions politiques et d'administration publique. Cependant, cette exception « politique » rend, en quelque sorte, nos résultats encore plus parlants, car on aurait pu penser que la présence de la couronne des villes capitales aurait agi sur les bases économiques des couronnes limitrophes, ce qui ne semble pas être le cas. Malgré l'interposition de la couronne des capitales, la distance par rapport au pôle central (Montréal) demeure, semble-t-il, une variable-clé pour comprendre la base économique des autres couronnes. La structure spatiale de l'économie québécoise reste, en somme, conforme dans ses grands traits au schème classique d'un espace économique polarisé par une seule métropole dominante, les vocations économiques des autres parties du territoire étant en partie définies par leur situation par rapport au pôle central. C'est aussi en principe le reflet d'un espace économique intégré où les interdépendances jouent dans les deux sens¹⁷.

UN REDÉPLOIEMENT SPATIAL ORDONNÉ, MAIS TIMIDE

Les résultats de l'analyse de l'évolution des bases économiques pour la période 1971-1991 révèlent un mouvement de déconcentration géographique de l'activité industrielle, avec Montréal comme grande perdante, mouvement analogue à ce qui s'observe dans d'autres grandes villes du monde industrialisé. Cependant, ce redéploiement industriel ne s'effectue pas de façon aléatoire. Toutes les régions du Québec n'en tirent pas profit au même degré. Le mouvement observé de déconcentration industrielle ne dépasse pas, selon nos analyses, certaines limites géographiques. C'est surtout la première couronne, la plus proche de Montréal (celle des villes satellites), qui en tire profit, avec aussi des retombées pour la couronne suivante (celles des villes intermédiaires). En ce sens, il serait peut-être plus juste de parler d'un mouvement « naturel » d'expansion de la grande frange industrielle de Montréal. La couronne des villes capitales fait à nouveau exception avec une expansion basée en bonne partie sur la croissance (passée) des fonctions publiques fédérale et québécoise. Mais, au-delà de cette limite, les bienfaits du redéploiement spatial ne se font guère sentir. Il faut croire que la distance par rapport à la métropole québécoise reste toujours, du moins pour la période étudiée, un facteur puissant de localisation pour les industries dont les choix ne sont pas dictés par la disponibilité des ressources naturelles (mer, mines, énergie, forêt).

Les changements observés dans les bases économiques des régions (couronnes) sur la période 1971-1991 annoncent une accentuation des spécialisations. La hiérarchie spatiale des fonctions s'est plutôt renforcée. La métropole québécoise se spécialise toujours plus dans « l'exportation » de services aux entreprises, dans les médias, films et spectacles et dans la prestation de services informatiques et scientifiques, tout en se départissant (du moins en partie) d'autres secteurs comme le vêtement et les chaussures, les produits électroniques et la production de machines diverses, parfois au profit d'autres régions québécoises. La couronne limitrophe (villes satellites) accroit, dans la même logique, sa spécialisation au cours de la période dans la filière agro-alimentaire et dans la fabrication de produits électroniques et de machines diverses.

Enfin, le redéploiement spatial observé au cours de la période 1971-1991 comprend plusieurs éléments inquiétants. À l'exception de la couronne limitrophe de Montréal (celle des villes satellites) et de la couronne des villes capitales, portée par la fonction publique, les trois autres couronnes (donc, les plus éloignées de Montréal) affichent, toutes, une spécialisation croissante dans des activités que nous avons qualifiées de « secteurs de consommation » (santé; éducation pré-universitaire; commerce de détail et services personnels). En d'autres mots, les couronnes plus éloignées, surtout la couronne Périphérie I, semblent connaître beaucoup de difficultés à reconvertir leurs bases économiques, à remplacer les secteurs en déclin (notamment la filière forêt) par de vrais emplois d'exportation. Les deux couronnes les plus éloignées de Montréal (Périphérie I et II), en même temps qu'elles accroissent leur spécialisation dans les secteurs dits de consommation, sont restées presque exclusivement tributaires des filières traditionnelles (mer, forêt, mines-minerais) pour soutenir leurs bases exportatrices. Cela ne veut pas dire, comme nous l'avons déjà noté, qu'il n'est pas possible d'identifier des exceptions, mais plutôt qu'il s'agit là, précisément, d'exceptions qui ne ressortent pas dans les tendances observées. Au Québec, le problème du développement régional des zones les plus éloignées de Montréal reste posé.

NOTES

- 1 Recherche réalisée avec l'appui du fonds FODAR de l'Université du Québec. Communication au Colloque annuel de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), 3-5 septembre 1998, Universidad Autónoma de Puebla, Puebla, Mexique.
- 2 Désormais, l'utilisation de la désignation « Montréal » fera toujours référence à la région métropolitaine de Montréal (RMR), telle que définie par Statistique Canada, frontières de 1991.
- 3 De 1971 à 1991, la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total de Montréal (RMR) est passée de 27,8 % à 18,1 %. Source : Statistique Canada.
- 4 Pour une présentation plus complète de ce schéma d'analyse, voir Polèse 1994 (notamment, p. 360).
- 5 Les unités spatiales de base du découpage sont les MRC (Municipalités régionales de comté). La définition des six régions, avec l'identification des MRC et des principales villes, se trouve à l'annexe A.
- 6 Compilation spéciale de Statistique Canada à partir des recensements de 1971, 1981, et 1991. Les frontières des unités spatiales ont été normalisées pour les trois années et ajustées sur celles de 1991. Cependant, notre analyse se limite aux deux dates extrêmes, soit 1971 et 1991.
- 7 Pour la formulation mathématique du modèle *shift-share*, voir Polèse (1994, p. 352).
- 8 Pour une discussion du modèle de la base économique, ses avantages et limites, voir Polèse (1994, pp. 125-137).
- 9 C'est-à-dire, avec un fort pourcentage, à la fois, de jeunes d'âge scolaire et de personnes à la retraite.
- 10 Si l'effet structurel n'est pas plus élevé, c'est que Montréal était également spécialisée (en 1971) dans des secteurs à faible croissance, notamment le textile et le vêtement.
- 11 Dans cette perspective, il est probable qu'une partie du redéploiement observé (aux dépens de Montréal) ne s'explique pas par le dynamisme des régions québécoises, mais plutôt par la faiblesse de l'économie montréalaise au cours de la période 1971-1991, en voie de céder à Toronto le rang de première place commerciale du Canada.
- 12 La réorientation croissante du commerce québécois vers le sud (États-Unis) risque, à l'avenir, de favoriser surtout les villes localisées au sud du Saint-Laurent.
- 13 Les résultats de Côté (1996) laissent entendre que la fonction de Montréal comme intermédiaire des autres régions du Québec serait, cependant, moins développée pour les exportations que pour les importations (hors Québec).
- 14 À noter, dans ce sens, que le poids du secteur agro-alimentaire décroît à mesure qu'on s'éloigne de Montréal (exception faite de la couronne des capitales), tandis que le poids de la filière forestière augmente. Le modèle de Von Thünen se limitait à une économie agricole. Cependant, d'autres (notamment Alonso, 1964) l'ont extrapolé depuis pour l'appliquer à une gamme plus étendue d'activités, surtout pour expliquer les modèles d'utilisation du sol dans (et autour) des grandes métropoles.
- 15 Rappelons, par ailleurs, que le secteur (manufacturier) des aliments et boissons est déjà compris dans la filière agro-alimentaire. Il en est de même pour les industries du bois, des pâtes et papiers et du meuble, comprises dans la filière forestière.
- 16 Le secteur de la santé pose des problèmes d'interprétation, car dans les grands centres hospitaliers (Montréal, Québec, Sherbrooke) il peut comprendre une proportion, plus ou moins importante selon le cas, d'emplois « d'exportation » dédiés à la desserte d'une clientèle hors région.

- 17 Selon Côté (1996), les autres régions du Québec seraient plutôt déficitaires dans leur commerce avec Montréal. Elles achètent des services à Montréal, mais en contrepartie exportent plutôt des biens vers d'autres destinations, dont les autres régions du Québec et des marchés internationaux. Si cette interprétation est juste, cela signifie que la base économique de Montréal repose en partie sur la capacité d'exportation internationale des autres régions du Québec. Cependant, Côté insiste sur l'hétérogénéité de l'espace québécois, en invitant le lecteur à dépasser la vision du Québec comme espace polarisé.

RÉFÉRENCES

- ALONSO, W. (1964) *Location and Land Use : Toward a General Theory of Land Rent*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- BAILLY, A. S. et MAILLAT, D. (1988) *Le secteur tertiaire en question*. Paris, Economica.
- COFFEY, W. J. (1994) *The Evolution of Canada's Metropolitan Economies*. Montréal, Institut de recherches politiques.
- COFFEY, W. J., FULLUM, R. et POLÈSE, M. (1989) *La restructuration de l'économie canadienne 1971-1981 une nouvelle dynamique régionale?* Moncton, N.-B., Institut canadien de recherche sur le développement régional (Rapports de recherche, 7).
- COFFEY, W. J. et POLÈSE, M. (1988) La transformation de l'espace économique canadien 1971-1981 : assistons-nous à un mouvement contre-périphérie? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 11 (1).
- (1993) Le déclin de l'empire montréalais : regards sur l'économie d'une métropole en mutation. *Recherches sociographiques*, XXXIV (3).
- CÔTÉ, S. (1996) Relations économiques régionales et hétérogénéité de l'espace québécois. *Recherches sociographiques*, XXXVII (3).
- GERSHUNY, J. I. et MILES, I. D. (1983) *The New Service Economy*. London, Frances Pinter.
- GLAESER, E. L. (1998) Are Cities Dying? *Journal of Economic Perspectives*, 12 : 139-160.
- GODIN, B., LANDRY, R. et IPPERSIEL, M.-P. (1966) Si le centre était périphérique? La place de Montréal et des régions dans le système national de recherche québécois. *Revue canadienne des sciences régionales*, XIX : 367-382.
- GORDON, P., RICHARDSON, H. W. et YU, G. (1998) Metropolitan and Non-Metropolitan Employment Trends in the U.S. : Recent Evidence and Implications. *Urban Studies*, 35 (3).
- HARRINGTON, F., MCGILVARY, J. et MCNICOLL, I. (1981) The Estimation of Interregional Trade Flows. *Journal of Regional Science*, 21 (1) : 65-78.
- HENDERSON, J. V. (1988) *Urban Development : Theory, Facts, and Illusion*. Oxford University Press.
- (1997) Medium Sized Cities. *Regional Science and Urban Economics*, 27: 583-612.
- HICKS, D. (1987) Geo-Industrial Shifts in Advanced Metropolitan Economies. *Urban Studies*, 24 : 57-78.
- INGRAM, G. K. (1998) Patterns of Metropolitan Development : What Have We Learned? *Urban Studies*, 35 (7).

-
- ISARD, W. (1972) *Méthodes d'analyse régionale*. Paris, Dunod.
- KRUGMAN, P. (1998) Space : The Final Frontier. *Journal of Economic Perspectives*, 12 : 161-174.
- LAMONDE, P. et MARTINEAU, Y. (1992) *Désindustrialisation et restructuration économique, Montréal et les autres grandes métropoles nord-américaines, 1971-1991*. Montréal, INRS-Urbanisation (Rapports de recherche, 14).
- MAILLAT, D. (1992) Milieu et dynamique territoriale de l'innovation. *Revue canadienne des sciences régionales*, XV (2).
- (1996) Systèmes territoriaux de production, milieux innovateurs et politiques régionales. In S. Côté et al. (éds) *Le Québec des Régions : vers quel développement?* Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ-GRIR.
- PERRIN, J.-C. (1991) Réseaux d'innovation, milieux innovateurs et développement régional. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 14 (3-4).
- PLANQUE, B. (1996) Développement local, mutations économiques et dynamisme spatial. In S. Côté et al. (éds) *Le Québec des régions : vers quel développement?* Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ-GRIR.
- POLÈSE, M. (1988) La transformation des économies urbaines : tertiarisation, délocalisation et croissance économique. *Cahiers de recherche sociologique*, 6 (2).
- (1990) La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée. *L'Actualité économique*, 66 (2).
- (1994) *Économie urbaine et régionale*. Paris, Economica.
- POLÈSE, M. et THIBODEAU, J.-C. (1977) *Distance de Montréal et développement économique urbain*. Montréal, INRS-Urbanisation (Rapports de recherche, 2).
- POLÈSE, M. et LÉGER, J. (1982) *Montréal, centre de services aux entreprises et métropole québécoise*. Montréal, École de Hautes Études Commerciales de Montréal, Centre d'études en administration internationale.
- PROULX, M.-U. (1992) Milieux innovateurs et développement régional. *Revue canadienne des sciences régionales*, XV (2).
- QUIGLEY, J. M. (1998) Urban Diversity and Economic Growth. *Journal of Economic Perspectives*, 12 : 127-138.
- RIVERIN, N. (1998) Les disparités de l'entrepreneuriat au Québec. In M.-U. Proulx (éd.) *Territoires et développement économique*. Montréal et Paris, L'Harmattan.
- TREMBLAY, D. G. (1996) Développement local, districts industriels et milieux innovateurs : mode ou tendance de fonds? In S. Côté et al. (éd.) *Le Québec des régions : vers quel développement?* Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ-GRIR.
- VACHON, B. et COALLIER, F. (1993) *Le développement local : théorie et pratique*. Montréal, Gaëtan Morin.
- VACHON, B. et LEMIEUX, A. (1996) Les régions intermédiaires et périphériques : de nouvelles possibilités de développement? *Recherches sociographiques*, XXXVII (3).

Annexe A Identification du découpage régional (les couronnes)

1. Région métropolitaine de Montréal	Basses Laurentides Papineau	Témiscouata Kamouraska Charlevoix-Est Charlevoix L'Îlet Pontiac Vallée-de-l'Or Le Domaine-du-Roi Lac-Saint-Jean-Est Le-Fjord-du-Saguenay La Haute-Côte-Nord
2. Villes satellites (MRC)	Villes intermédiaires (urbain) Sherbrooke Magog Victoriaville Trois-Rivières Shawinigan Drummondville	Périphérie I (urbain) Rimouski Rivière-du-Loup Chicoutimi-Jonquière Alma Val-d'Or Roberval
Brôme-Missisquoi La Haute-Yamaska Le Bas-Richelieu Les Maskoutains Rouville Le Haut-Richelieu La Vallée-du-Richelieu Lajemmeraie l'Assomption Joliette Montcalm Les Jardins-de-Napierville Le Haut-Saint-Laurent Beauharnois-Salaberry Vaudreuil-Soulanges La Rivière-du-Nord Argenteuil Les Pays-d'en-Haut	4. Capitales (MRC) Montmagny Bellechasse L'Île-d'Orléans La Côte-de-Beaupré La Jacques-Cartier La Communauté urbaine de Québec Desjardins Les Chutes-de-la-Chaudière La Nouvelle-Beauce Robert-Cliche Les Etchemins Beauce-Sartigan Le Granit L'Amiante L'Érable Lotbinière Portneuf Antoine-Labelle Communauté urbaine de l'Outaouais Les Collines-de-l'Outaouais La Vallée-de-la-Gatineau Le Haut-Saint-Maurice	6. Périphérie II (MRC) Les Îles-de-La-Madeleine Pabok La Côte-de-Gaspé Denis-Riverin Bonaventure Avignon La Matapédia Matane La Mitis Témiscamingue Rouyn-Noranda Abitibi-Ouest Abitibi Maria-Chapdelaine Manicouagan Sept-Rivières-Caniapiscou Minganie-Côte-Nord-du- Golfe-Saint-Laurent Territoire Nordique
Villes satellites (urbain) Cowansville Granby Saint-Hyacinthe Sorel Joliette Saint-Jean-sur-Richelieu Salaberry-de-Valleyfield Lachute Saint-Jérôme	Capitales (urbain) Québec Saint-Georges Thetford-Mines La Tuque Montmagny Sainte-Marie Hull	Périphérie II (urbain) Matane Baie-Comeau Dolbeau Sept-îles Rouyn-Noranda Gaspé Amos
3. Villes intermédiaires (MRC) Mékinac Le-Centre-de-la-Mauricie Francheville Bécancour Arthabaska Asbestos Le Haut-Saint-François Le Val-Saint-François Sherbrooke Coaticook Memphrémagog Acton Drummond Nicolet-Yamaska Maskinongé D'Autray Matawinie	5. Périphérie I (MRC) Rimouski-Neigette Les Basques Rivière-du-Loup	

Annexe B Définition des secteurs (calcul des bases économiques)

Agro-alimentaire

Agriculture
Viandes
Fruits et légumes
Lait
Meuneries
Aliments pour animaux
Boulangeries
Aliments divers

Produits de la mer

Poissons
Chasse et pêche

Produits de la forêt

Bois
Meubles
Papier

Mines

Mines métalliques
Mines de charbon
Pétrole et gaz naturel
Minéraux non métalliques
Puits de pétrole
Services miniers autres

Pétrochimie, pneus et plastiques

Peintures et vernis
Pneus
Plastiques
Produits du pétrole et du charbon
Engrais
Matières plastiques et résines
Savons et produits de nettoyage
Produits de toilette
Produits chimiques industriels
Produits chimiques divers

Vêtements et chaussures

Chaussures
Cuir autres
Bonneterie
Habillement

Textiles

Tapis
Textiles divers

Produits minéraux et métalliques

Produits minéraux non métalliques
Transformation des métaux
Produits en métal

Matériel de transport

Véhicules automobiles
Carrosserie de camion
Pièces d'automobiles
Matériel ferroviaire
Navires et embarcations
Véhicules divers

Produits électriques

Petits appareils électriques
Gros appareils
Appareils d'éclairage
Radios et télévisions
Équipement de télécommunication
Équipement électrique industriel
Fils et câbles électriques
Produits électriques divers

Machines

Machines
Machines de bureau

Transport aérien

Transport aérien
Services aux. du transport aérien

Transport maritime

Transport maritime
Services aux. du transport maritime

Transport routier

Camionnage
Transport interurbain par autocar
Transport urbain
Taxis
Pipe-line
Entretien des routes
Services divers aux. des transports
Autres transports

Télécommunications

Téléphonie
Télégraphie
Postes

Électricité, gaz et eau

Électricité
Distribution de gaz
Distribution de l'eau
Autres services publics

Gros et entreposage

Déménagement et entreposage de biens usagés
Entreposage
Alimentation, commerce de gros
Quincaillerie-commerce de gros
Commerce de gros autres

Détaillants et services personnels

Magasins d'alimentation
Magasins de marchandises diverses
Détaillants en pneus
Stations services
Détaillants d'automobiles
Réparation d'automobiles
Magasins de chaussures
Magasins de vêtements pour hommes
Magasins de vêtements pour dames
Magasins de vêtement et merceries
Quincailleries
Magasins de meubles
Réparation d'appareils électriques
Pharmacies
Librairies et papeteries
Fleuristes
Bijouteries
Réparation de bijoux
Magasins de spiritueux
Débits de tabac
Détaillants autres
Services personnels 1211
Restaurants 1243

Services financiers

Banques
Autres organismes de crédit
Courtiers en valeurs mobilières
Sociétés d'investissement
Assureurs
Agents d'assurances et immobiliers
Exploitants immobiliers

Enseignement pré-universitaire

Garderies
Écoles primaires et secondaires
Centres de formation professionnelle
Enseignement post-secondaire non univ.

Universités et connexes

Écoles des Beaux-Arts
Universités et collèges
Bibliothèques
Enseignement et services annexes

Services de santé

Hôpitaux
Établissement annexe de soins sanitaires
Médecins et chirurgiens
Praticiens paramédicaux
Dentistes
Services de diagnostic
Services de santé divers

Médias, Films et Spectacles

Cinéma
Production et distribution de films
Théâtres et spectacles
Divertissements et loisirs autres
Radiodiffusion et télévision

Services scientifiques et informatiques

Études et services scientifiques
Services informatiques

Services aux entreprises, autres

Comptabilité
Conseil en gestion
Publicité
Architectes
Avocats et notaires
Sécurité et enquêtes
Services aux entreprises autres
Bureaux de placement

Hébergement

Hôtels et motels
Pensions
Campings

Administration publique

Administration fédérale
Administration provinciale

Activités indéterminées et autres

Administration locale
Gouvernements étrangers
Activités indéterminées
Quilles et billard
Golf
Services divers
Organismes de bien-être
Organisations du culte (églises)

Secteurs uniques

Imprimerie

Aéronefs

Produits pharmaceutiques

Matériel scientifique professionnel

Produits manufacturiers divers

Construction

Transport ferroviaire